

## L'Adem et la Chambre de commerce

### Une alliance pour l'employabilité et l'emploi

L'Agence pour le développement de l'emploi (Adem) et la Chambre de commerce viennent d'annoncer un partenariat en matière de formation professionnelle continue dans le cadre duquel la Chambre de commerce met à disposition un contingent de places de formation de l'offre LSC, l'organisme de formation de la chambre patronale. Une nouvelle étape dans la collaboration rapprochée que les deux organisations ont mise en place pour développer des projets communs en vue de combattre de manière concertée le problème du chômage au Luxembourg. Tout demandeur d'emploi ayant déterminé un projet professionnel réaliste en étroite concertation avec son conseiller référent à l'Adem, pourra effectuer une demande d'inscription en formation préalable et accéder à cette offre en cas de validation de son dossier.

Dans un marché de l'emploi de plus en plus exigeant où la reconversion professionnelle n'est plus une exception mais est devenue la règle, la formation tout au long de la vie constitue un élément capital de tout parcours professionnel. Les dispositifs de formation professionnelle continue sont aujourd'hui qualifiés, à juste titre, de moteur de progrès, d'adaptation et d'évolution, non seulement par la contribution apportée au développement des compétences, mais aussi par l'impact considérable qu'ils ont sur les chances de voir aboutir un projet de réinsertion professionnelle.

Pour l'Agence pour le développement de l'emploi, la formation professionnelle est un outil essentiel et vital dans la lutte contre le chômage et son utilisation ciblée selon les profils et les parcours professionnels des personnes inscrites auprès de l'agence devra permettre d'accélérer leur réinsertion professionnelle en les munissant des compétences recherchées sur le marché de l'emploi.



**Gérard Eischen, directeur de la LSC, Isabelle Schlessler, directrice de l'Adem, et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce**

Le partenariat s'inscrit dans la politique de promotion et de valorisation de la formation professionnelle continue menée depuis de nombreuses années par la Chambre de commerce, qui se réjouit de pouvoir par ce biais faciliter l'accès à son offre de formation pour les adultes, en général, et les personnes en recherche d'un emploi, en particulier. La Chambre de commerce mettra à disposition de l'Adem un contingent de places pour des formations dispensées par la LSC dans le cadre de son offre 2015.

Les demandeurs d'emploi souhaitant suivre une formation auprès de la LSC dans le cadre de ce partenariat sont invités à s'adresser à leur conseiller référent auprès de l'Adem. Des informations générales sur l'offre de la LSC peuvent être obtenues auprès du Pôle conseil en formation de la Chambre de commerce. Photo: cc

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)  
[www.adem.lu](http://www.adem.lu)